

Club de Chasse & Pêche MASKA Inc

Cher Membre et Ami (e)

St Hyacinthe, le 12 octobre 2022

Ceci est votre Avis de Convocation

Votre Assemblée Générale annuelle pour l'année 2022 se tiendra le **LUNDI 28 novembre 2022 à 19:00 heure précise**

Au Centre aquatique Desjardins, 850 rue Turcot à Saint-Hyacinthe.

**Veillez-vous inscrire en envoyant un courriel à : inscriptionag2022@ccpmaska.club
Indiquer votre nom et votre numéro de membre. L'inscription sera confirmée selon la formule des inscriptions de présence.**

Durant cette soirée il y aura plusieurs points d'intérêt à l'ordre du jour dont les suivants :

- Recevoir les États Financiers pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2022, ainsi que le rapport des Experts-Conseil s'y rapportant
- Lecture et approbation du Procès-Verbal de la dernière assemblée générale annuelle de 2021
- Rapport du président
- Ratifier les gestes et actes posés par les administrateurs
- Rapport du Président du Comité de Mise en Candidature
- Élection des Administrateurs
- Nommer les Experts-Conseils pour l'année 2022-2023
- Traiter de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée

Devoir et Responsabilités d'un membre

Le Club de Chasse et Pêche Maska Inc. est un organisme incorporé en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies sans capital-actions, sans but lucratif.

Étant donné le rôle important que la loi confie aux membres d'une corporation et en plus de la responsabilité que nous avons collectivement dans les assemblées générales en exerçant notre droit de vote, nous avons l'obligation morale de participer aux activités proposées, soit d'assister aux assemblées générales annuelles ou spéciales à cause de l'importance des décisions à prendre pour la bonne administration de notre Club et pour décider des orientations à prendre. **Il s'agit donc pour chacun d'un devoir moral et social.**

Élections au Conseil d'Administration :

Différents postes sont donc mis en candidature : (le mandat normal est de 2 ans)

Président, poste occupé par Paul André Martel

Trésorier, poste occupé par Jean Carrier

Secrétaire, poste occupé par Martin Hébert

Directeur Pistolet – poste occupé par Yvon Vigneault

Directeur Carabine – poste occupé par Paul Goyette

Directeur, Éducation et conservation, poste occupé par Yvon Gouge

Directeur Pêche – poste occupé par Dan Chafaï

Directeur Pêche, poste qui était occupé par Marie-Odile Benoit Biancamano qui a décidé de ne pas renouveler le mandat, ce poste est vacant

Club de Chasse & Pêche MASKA Inc

Vous trouverez un formulaire de mise en candidature au Club dans le pavillon Wathier et le Pavillon Marchesseault ainsi que sur notre site Web, qui doit être signé par 5 membres en règle et retourné à l'adresse du Club ou remis en mains propres au Président d'élections, Robert Dominique, **au plus tard le 28 octobre 2022. Vous pouvez aussi le remplir en ligne et le faire parvenir à elections2022@ccpmaska.club**

Nous vous attendons donc **lundi le 28 novembre prochain**
Au Centre aquatique Desjardins, 850 rue Turcot à Saint-Hyacinthe.

Martin Hébert, secrétaire

Pour avoir le droit de voter, vous devez être membre en règle depuis 90 jours, soit depuis le 30 août 2022

Apportez votre carte de membre.

Assemblée Générale Annuelle du 28 novembre 2022

ORDRE du JOUR

- 1- Ouverture de l'Assemblée par le Président
Mot de Bienvenue
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Lecture de l'ordre du jour
- 4- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale tenue le 29 novembre 2021
- 5- Rapport financier des activités du Club pour l'année 2021-2022 par M. Daniel Lasnier, CPA
- 6- Nomination des Expert-conseil pour 2022-2023
- 7- Rapport du Président Paul-André Martel
- 8- Ratification des actes et des gestes posés par les administrateurs durant l'exercice se terminant le 30 septembre 2022
- 9- Rapport du Président du Comité de Mise en Candidature
- 10- Élection des administrateurs aux postes vacants
- 11- VARIA
- 12- Période de questions
- 13- Levée de l'Assemblée